

Communiqué de presse

Meaux, le 5 février 2025,

Création de la Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale pour les sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale (Front Ouest) inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO



Le 20 septembre 2023, le Comité du Patrimoine mondial de l'UNESCO a décidé d'inscrire sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité 139 sites funéraires et mémoriels français, allemands, belges, américains, italiens et du Commonwealth de la Première Guerre mondiale, répartis entre la France et la Belgique. Afin d'assurer la gestion et la valorisation de ces lieux de mémoire, le ministère des Armées, les Conseils départementaux et régionaux ainsi que les principaux gestionnaires de sites concernés (l'Office national des combattants et victimes de guerre pour les nécropoles nationales françaises ; le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, l'American Battle Monuments Commission et le Commonwealth War Graves Commission) ont décidé d'unir leurs efforts et de créer une Mission de gestion et de suivi du bien.

Cette Mission vise à **mutualiser les moyens des collectivités territoriales et de l'État avec ceux des structures chargées de la gestion et de la valorisation des sites**. Elle associera également les communes, musées et offices de tourisme. L'objectif est de **favoriser la protection et la valorisation des sites de la Première Guerre mondiale**, 110 ans après le déclenchement de ce conflit.

Initiée par la France et la Belgique au début des années 2010 lors du lancement des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, **cette inscription poursuit le travail de mémoire et d'histoire de la Première Guerre mondiale**, partagé par de nombreux pays à travers le monde. Cette inscription représente une **opportunité unique pour transmettre la mémoire des nations impliquées dans ce conflit** qui a causé plus de 9 millions de morts à travers le monde.

Le 5 février 2025, un accord-cadre de gestion a été signé au musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, non loin de la tombe de Charles Péguy figurant parmi les sites inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. À l'invitation **des présidents des Départements de la Meuse, de l'Aisne et de la Seine-et-Marne**, la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, Patricia Mirallès, ainsi que les **représentants des collectivités territoriales concernées ont fixé ainsi les grands enjeux et les moyens pour permettre ce travail de mémoire**.

À l'issue de cette assemblée générale, **M. Jérôme Dumont, président du Conseil départemental de la Meuse a été élu président** de cette nouvelle Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale qui aura désormais pour objectif **d'assurer la gestion commune du bien en série, de le faire connaître du grand public, français comme étranger, d'initier des actions pédagogiques et de développer le tourisme de mémoire sur les territoires concernés**.

« L'inscription de ces sites est une victoire pour la mémoire et l'Histoire qui garantit leur préservation et leur rayonnement mondial. Honorer nos morts, c'est rendre hommage à leur engagement, préserver leur place dans l'Histoire et donner du sens à leur sacrifice. Transmettre notre histoire commune, celle du premier grand conflit mondial, c'est aussi apprendre du passé pour ne jamais répéter ses erreurs et renforcer les liens des nations autour d'un objectif commun : la préservation de la paix. »

Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

« Cette prestigieuse inscription est le fruit d'un long travail mené par les Départements français de l'ancien front et qui doit se poursuivre dans cet esprit d'étroite collaboration avec l'Etat et la Belgique afin de préserver ce patrimoine et lui permettre de porter un important message de paix. Nous sommes à un tournant de la mémoire à travers le monde, avec un changement de génération et de regards sur le passé. Le patrimoine mondial est une formidable opportunité de préserver l'histoire mais aussi de développer le tourisme de mémoire sur nos territoires où reposent des milliers de combattants venus du monde entier afin qu'on ne les oublie pas ».

Jérôme Dumont, président du Conseil départemental de la Meuse et Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne.

« La création de l'Association Mission Patrimoine de la Première Guerre mondiale marque une nouvelle étape dans notre engagement pour la mémoire. Ici, en Seine-et-Marne, nous sommes fiers d'accueillir le seul site d'Île-de-France inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO : la Grande Tombe de Villeroy. Depuis de nombreuses années, nous travaillons collectivement à préserver et transmettre cette mémoire, avec les associations, les collectivités et tous ceux qui refusent l'oubli. Cet engagement de longue date est essentiel pour inscrire ces lieux dans l'avenir et les valoriser à travers la culture et l'éducation. Ensemble, nous faisons vivre ces sites pour que les générations futures comprennent leur histoire et les valeurs de paix qu'ils portent. Perpétuer cette mémoire est un devoir que nous poursuivons avec engagement et conviction. »

Jean-François Parigi, président du Conseil départemental de Seine-et-Marne

[Lien vers la Liste des 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale \(Front Ouest\) inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO](#)

Contacts presse :

Ministère des Armées :

Centre médias du ministère des Armées – 09 88 67 33 33 – media@dicod.fr

Conseil départemental de l'Aisne :

Laure Dutertre- 06 38 99 23 82- ldutertre@aisne.fr

Conseil départemental de la Meuse :

Emmanuelle Duchesne- 06 14 42 92 21- emmanuelle.duchesne@meuse.fr

Conseil départemental de la Seine-et-Marne :

Anne-Laure Boinnard- 01.64.87.38.17- anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre- 01.64.14.60.42- pauline.maingre@departement77.fr